



sommaire

02

Veille Technique Cultures

Cultures d'hiver
Cultures de printemps

Veille Technique Élevage

06

Pousse des prairies
Limitation de la résistance parasitaire
Apport de méthionine

07

Veille Innovation
et Projets de Recherche

Désherbage localisé à l'eau bouillante

Veille Réglementaire et
Géopolitique

08

Dérogations phytosanitaires
Accord de libre-échange UE-Australie
Non-suspension du MACF et aide sur le GNR

09

Veille Économique

Marché des engrais et des céréales
Marché animal et des tourteaux

Point climatique

Stations météo	Février 2026		Mars 2026		Avril 2026	
	T° moy. (normale 1991-2020)	Cumul précips (normale 1991-2020)	T° moy. (normale 1991-2020)	Cumul précips (normale 1991-2020)	T° moy.	Cumul précips
Argentan (61)	9,0°C (5,2°C)	75,8 mm (54,0 mm) +39%	9,0°C (7,3°C)	32,8 mm (51,0 mm) -36%	11,1 °C	2,6 mm
Saint-Hilaire-le-Chatel (61)	8,4°C (4,7°C)	142,2 mm (54,0 mm) +164%	9,4°C (7,2°C)	35,4 mm (59,0 mm) -40%	11,3°C	3,2 mm
Caen-Carpiquet (14)	9,4°C (5,9°C)	104,1 mm (53,0 mm) +97%	9,3°C (8,0°C)	24,6 mm (50,0 mm) -51%	11,5°C	1,8 mm
Cerisy-la-Salle (50)	9,4°C (5,9°C)	166,2 mm (90,0 mm) +84%	9,8°C (7,7°C)	63,4 mm (79,0 mm) -19%	12,0°C	7,0 mm
Evreux-Fauville (27)	8,9°C (4,8°C)	125,7 mm (44,0 mm) +188%	9,3°C (7,5°C)	34,2 mm (44,0 mm) -23%	11,1 °C	1,2 mm
Ectot-lès-Baons (76)	8,4°C (4,8°C)	154,6 mm (78 mm) +99%	9,1°C (6,9°C)	45,8 mm (67 mm) -31%	10,7 °C	3,0 mm

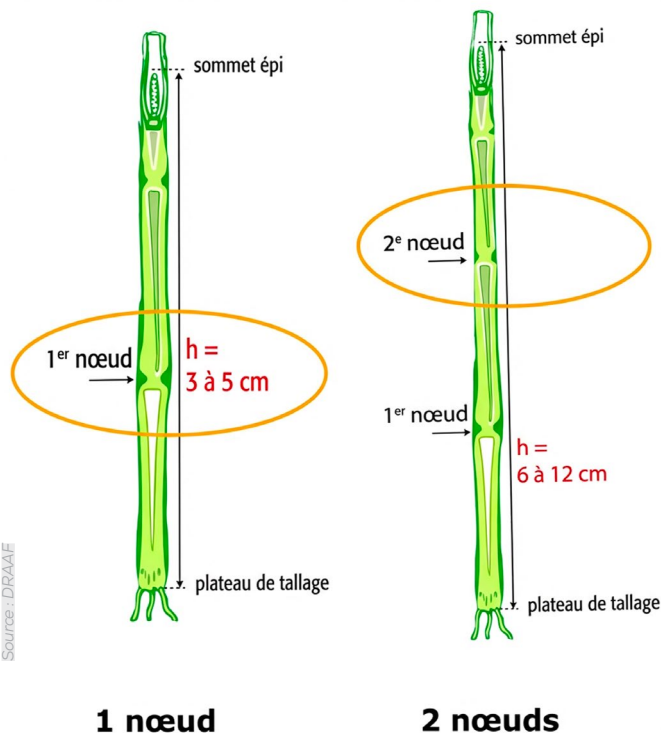
Source : Infoclimat



Cultures d'hiver

Céréales

La croissance des céréales reste soutenue par de bonnes conditions météorologiques. Cependant les amplitudes thermiques ont été importantes et le seront encore dans les prochains jours. La majorité des parcelles de blé et d'orge a passé le stade 1 noeud. Beaucoup atteignent d'ores et déjà le stade 2 noeuds.



Source : DRAAF

Septoriose : Présence de la maladie sur F3 dans plus de 90% des parcelles. La maladie est préjudiciable à partir du stade 2 noeuds. Le seuil de nuisibilité est atteint pour les variétés sensibles lorsque 20% des F2 déployées présentent des symptômes, contre 50% des F2 en cas de variétés résistantes. Attention, les conditions légèrement pluvieuses annoncées pour les jours à venir pourraient accentuer le développement de la maladie.

Rouille jaune : Symptômes observés en grande partie sur F3 seulement (parcelles de blé observées dans la Manche) à l'heure actuelle. Des températures fraîches, comprises entre 1 et 12°C, de l'humidité ainsi que de fortes rafales favorisent le développement de la maladie. Seuil d'intervention atteint si des foyers sont actifs dès le stade épi 1 cm/1 noeud pour les variétés sensibles et seulement après le stade 2 noeuds en variétés résistantes si des pustules apparaissent. En cas d'intervention, Arvalis préconise l'utilisation d'une triazole efficace (tébuconazole, metconazole, bromuconazole, etc) en association ou non à une strobilurine. Veiller à l'alternance des matières actives.

Rouille naine : Quelques symptômes sont observés sur orge. Seuil de nuisibilité atteint si 10% des F1, F2, F3 sont touchées pour les variétés sensibles et 50% pour les variétés résistantes.

Rhynchosporiose : Quelques symptômes sont observés sur orge depuis le mois de mars. Seuil d'intervention atteint si 10% des feuilles sont marquées par la maladie en variétés sensibles et résistantes et que plusieurs jours de pluie se succèdent > à 1 mm.

Helminthosporiose : Plus de 50% des parcelles présentent des symptômes. Seuil d'intervention atteint si 10% des F1, F2 ou F3 sont marquées par la maladie en variétés sensibles et 25% en variétés résistantes.

Autres maladies : Peu d'oïdium et de rouille brune observés pour le moment.

Risque de verse : La douceur climatique récente a favorisé un développement végétatif important, surtout chez les orges d'hiver. Cependant, l'usage d'un régulateur doit être raisonné : le traitement peut pénaliser le rendement (5 à 15 q/ha) si le passage est réalisé dans de mauvaises conditions. Avant d'intervenir, évaluer impérativement le risque. Passage possible à partir du stade 1 noeud. 1 seul traitement dans de bonnes conditions est suffisant : temps poussant, lumineux et avec des écarts thermiques inférieurs à 15-20°C.

Fertilisation : Dernier apport à réaliser entre le stade 2 noeuds et dernière feuille étalée. Malgré la conjoncture actuelle avec un coût des engrais très élevé, l'impasse du dernier apport d'azote sur céréales peut impacter fortement la culture. Celui-ci améliore la teneur en protéines mais il joue également un rôle crucial sur le rendement, notamment au stade de la dernière feuille où la plante établit la fertilité de ses épis et le nombre de grains/m². Les essais Arvalis montrent qu'une diminution de 40 kgN/ha de la dose prévisionnelle ou une impasse d'apport à dernière feuille étalée entraîne une diminution du rendement de 4 à 5 q/ha et 1% de protéines.

Sources : Perspectives agricoles, Réussir, Arvalis

Colza

Après un rythme accéléré, le colza a connu un coup de frein depuis le 20 mars avec une floraison assez ralentie. Un décalage est apparu entre les besoins physiologiques précoces et les ressources disponibles, empêchant le bon développement d'organes formés sur un cycle très court. Aujourd'hui, la floraison est désormais bien lancée puisque la culture se situe en majorité entre les stades G1 et G3.

Méligèthes et larves d'altises : En 2026, la pression exercée par le duo méligèthes/larves d'altises pèse sur la culture déjà fragilisée par l'instabilité de la météo.

Sclerotinia : Risque sclerotinia à surveiller. Le stade G1 représente le compromis idéal pour une protection préventive efficace. Attention, le couple sclerotinia / SDHI présente un risque de résistance.

Sources : Terres Inovia, Chambre d'Agriculture

Lin fibre d'hiver

Les stades évoluent doucement et sont compris entre 20 et 60 cm selon les secteurs avec une majorité de parcelles à 40 cm.

Oïdium : Maladie présente sur plus de 60% des parcelles observées. Le risque sanitaire est accentué par une hygrométrie élevée au pied des plantes et une végétation luxuriante (induite par de fortes densités de semis ou des apports d'azote excessifs).

Thrips : Pression thrips encore faible pour le moment. Présence du ravageur dans quelques parcelles de l'Eure. Seuil de nuisibilité atteint lors du comptage de 5 thrips par balayage.

Source : Chambre d'Agriculture

Protéagineux d'hiver

Botrytis : Observation de la maladie sur les feuilles des féveroles. N'engendre pas de dégâts sur les gousses ni les graines.

Ascochytose : Présence de la maladie sur féveroles et pois. À surveiller car elle demeure la maladie la plus préjudiciable pour ces cultures. Sur féveroles, la maladie forme des tâches de 2/3 mm de diamètre. Les tâches plus anciennes sont entourées d'un halo noir. Sur pois, la maladie se traduit par des ponctuations de couleur brun foncé et de nécroses violacées à brunes au niveau des tiges.

Source : Chambre d'Agriculture



Cultures de printemps

Protéagineux de printemps

Sitones : Surveiller sur pois de printemps. Ils deviennent actifs dès 12°C par temps ensoleillé. Les adultes marquent les feuilles par des encoches semi-circulaires sur le pourtour. Le danger principal provient des larves qui détruisent les nodosités et les racines, bloquant l'alimentation azotée. Dans les situations critiques, les pertes peuvent atteindre 12 q/ha et réduire le taux de protéines de 30 %.

Source : Terres Inovia

Lin fibre de printemps

Les semis normands ont pu débuter dès la semaine précédente avec les bonnes conditions météorologiques, à condition de disposer d'un sol bien structuré et ressuyé en profondeur. Ils sont pour la plupart achevés. En effet, la période de semis se situe généralement entre fin mars et début avril dans des conditions réchauffées (T° du sol $> 12^{\circ}\text{C}$).

Altises : Les conditions climatiques caractérisées par un hiver doux et un mois de mars chaud favorisent l'activité de ces insectes, comme l'attestent les remontées de terrain sur lin d'hiver. La surveillance doit être totale dès le semis pour anticiper les risques et jusqu'au stade 3/5 cm.

Oligo-éléments : Rappel : si la semence n'est pas enrobée ou que le lin se trouve en sol pH basique et calcaire, il est possible d'appliquer du sulfate ou chélate de zinc au stade cotylédons-premières feuilles apparentes.

Sources : Arvalis, Terres Inovia

Maïs

Corvidés : Quelques pratiques agronomiques permettant de limiter les attaques de corbeaux :

- Grouper les semis.
- Éviter un travail en conditions trop sèches.
- Rappuyer correctement la ligne de semis : si les oiseaux ont le choix, ils privilégieront la facilité.
- Semer profond (minimum 4-5 cm) si les conditions le permettent.

Fertilisation : Les chiffres 2025 du réseau « Fermeothèque grandes cultures » indiquent que les engrais azotés représentent 14% des charges totales de la culture. C'est le premier poste de charges opérationnelles. Il est donc nécessaire d'optimiser la stratégie de fertilisation et de ne pas surestimer les besoins. Le rendement maximal atteignable n'est pas forcément le plus rentable. Selon Arvalis, avec un coût de l'unité d'azote estimé à 1,5 € en 2026 (variable), il peut être économiquement pertinent de réduire la dose X calculée a priori de 10 à 20 kgN/ha pour maximiser la marge de la culture.

Préconisation :

- Si la dose d'azote à apporter < 100 UN : réaliser un apport à 5-6 feuilles.
- Si la dose d'azote à apporter > 100 UN : réaliser un apport à 3-4 feuilles puis à 8-10 feuilles.

Traitement : Pour lutter contre le ray-grass résistant sur maïs, le DMTA-P est recommandé en traitement de prélevée, associé éventuellement à de la pendiméthaline. Le péthoxamide, moins efficace, verra son produit Successor 600 retiré du marché en 2027. Les traitements de prélevée doivent être réalisés juste après le semis en raison de la rapidité de levée du ray-grass. En l'absence de résistance, des traitements de post-levée sur Ray Grass jeunes (pas plus de 2 feuilles) à base de sulfonylurées (nicosulfuron, rimsulfuron, foramsulfuron) à doses fortes peuvent suffire.

Le binage et l'utilisation de herse étrille en prélevée sont des méthodes mécaniques efficaces, à condition de cibler de jeunes adventices et d'avoir des conditions climatiques favorables. La prévention reste essentielle : labour (1 an sur 3), faux semis ou encore utilisation de glyphosate en système sans labour aident à semer dans des parcelles propres.

Sources : Arvalis, PLM, Perspectives agricoles, Réussir

Betterave

Pucerons : La protection contre les pucerons repose sur une stratégie globale en trois étapes : elle débute par la destruction impérative des repousses de 2025 avant la levée de la culture pour supprimer les réservoirs viraux collectifs, se poursuit par une surveillance active des parcelles, et s'achève, si nécessaire, par un traitement aphicide déclenché uniquement à l'atteinte des seuils de nuisibilité. Les produits aphicides pour 2026 conseillés par l'ITB et leurs stades d'application sont les suivants :

	VERSEON	MOVENTO	TEPPEKI
Matière active	dimpropridaz	spirotetramat	fonicamide
Intervalle d'efficacité sur pucerons verts	65 à 89 %	82 à 94 %	70 à 84 %
Nombre d'essais	13 essais	14 essais	41 essais
Tarif avec huile / ha	44 €	57 €	26 €
Stade d'application	À partir de la première paire de feuilles visible jusqu'à récolte	2 feuilles à couverture des rangs	À partir de 2 feuilles vraies

Efficacité des produits conseillés par l'ITB sur pucerons verts
7 jours après traitement

Source : ITB



Pomme de terre

Limaces : Les conditions météorologiques de la fin mars/début avril ont été favorables aux limaces (fraîcheur et quelques précipitations). Le retour des précipitations prévues fin de semaine serait bénéfique à leur activité. Vigilance dans les parcelles à risque. Piégeage préconisé avant la plantation si cela est encore possible afin de connaître le niveau de risque. Le seuil indicatif de risque est de 4 limaces par m².

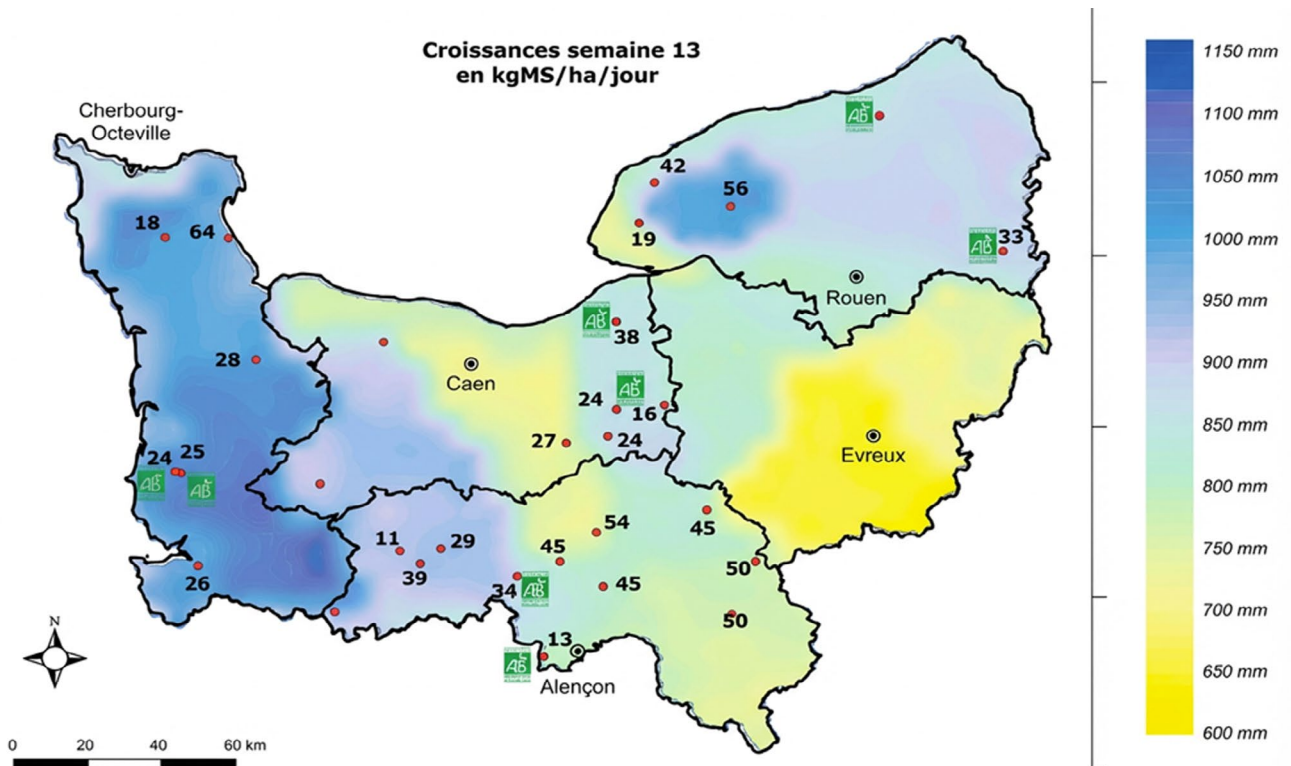
Plantation : Les plantations débutent progressivement, mais la vigilance reste de mise : il est conseillé d'attendre un sol réchauffé et un bon ressuyage sur 15/20 cm. Le travail du sol peut débuter par une ouverture au vibroculteur avant l'utilisation d'outils animés (herse rotative ou fraise) pour l'affinage. Si la fraise offre l'émiettement le plus important, son usage sur un sol insuffisamment ressuyé expose à un risque de lissage en fond de butte. Pour les plantations en buttage définitif, privilégier un travail l'après-midi permet de bénéficier de températures plus élevées au sein de la butte.

Sources : Ecophyto



Pousse des prairies

La croissance de l'herbe s'établit en moyenne à 34 kg MS/ha/j, permettant au stock sur pied de progresser.



Observatoire de la croissance de l'herbe dans les prairies normandes fin mars 2026

Chaque point chiffré sur la carte représente la pousse de l'herbe des prairies en kg de MS/ha/jour.

La croissance de l'herbe a pu permettre des premières fauches assez tôt. La réussite de l'ensilage et de la conservation au silo reposent sur l'atteinte d'un taux de matière sèche spécifique entre graminées et légumineuses. Pour les graminées pures, l'objectif de conservation se situe entre 30 et 35 % de MS afin d'assurer une bonne conservation. En revanche, pour les légumineuses pures, il est impératif de viser une teneur plus élevée, comprise entre 40 et 45 %. Cette exigence s'explique par leur composition biologique : elles sont naturellement plus pauvres en sucres solubles et plus riches en protéines et minéraux.

Le taux de MS impacte directement la conservation du fourrage au silo. Les légumineuses, récoltées plus humides, créent un milieu plus poreux qui emprisonne davantage d'air, et ce, même avec un tassement rigoureux. Cela augmente considérablement le risque d'échauffement au moment du désilage. Pour contrer ce phénomène, il est nécessaire d'adapter les dimensions du silo afin de garantir une vitesse d'avancement rapide du front d'attaque : objectifs d'avancement de 15 cm en hiver et 25 cm durant l'été.

Avantages	Teneur en MS	Inconvénients
Faible sensibilité aux échauffements lors du désilage	Inférieure à 30 % en graminées ou 40 % en légumineuses	Pertes par jus (MS < 28-30 %) Développement butyriques Dégradation qualité de la protéine (protéolyse) Baisse d'ingestibilité
Faible risque butyrique Ingestibilité maximale (si absence d'échauffement)	Supérieure à 35 % en graminées ou 45 % en légumineuses	Sensibilité accrue aux échauffements lors du désilage

Source : PLM

PLM affiche les leviers suivants pour un tassement performant :

- Brins de 2 à 3 cm : facilite grandement la compression du fourrage et l'ingestibilité.
- 400 kg d'engins tasseurs pour chaque tonne de matière sèche entrant dans le silo par heure.
- Fourrage étalé en couches successives d'une épaisseur inférieure à 20 cm pour garantir l'expulsion maximale de l'air.

Source : Chambre d'Agriculture de Normandie

Limitation de la résistance parasitaire

Le retour au pâturage marque la reprise du risque parasitaire. Afin de limiter le développement de résistances chez les strongles, quelques pratiques clés sont conseillées par le Dr vétérinaire M. DRAVIGNEY lors d'un entretien avec PLM.

Tout d'abord, l'enjeu actuel n'est plus l'éradication systématique, mais la gestion d'une population « refuge » de strongles non-résistants pour limiter la pression de sélection.

1. **Diagnostic de l'efficacité des traitements anti-parasitaires par coproscopie** : Il est préconisé de réaliser des analyses avant et après traitement pour calculer le taux de réduction de l'excrétion fécale. Cela implique le comptage des œufs de parasites dans les bouses. Cela permet de valider la pertinence des molécules utilisées historiquement sur l'exploitation.
2. **Préservation de l'immunité** : Il peut être conseillé d'éviter le vermifuge systématique dès la mise à l'herbe sur des animaux n'ayant jamais été en contact avec les strongles (première saison). Un traitement «longue action» immédiat empêche l'animal de développer sa propre immunité naturelle au contact du moindre parasite.
3. **Stratégie du « Refuge »** : L'objectif est de conserver volontairement une population de parasites sensibles aux traitements afin de continuer à garantir l'efficacité de ces derniers. En évitant le traitement total du lot, on dilue les rares individus résistants, empêchant ces derniers de devenir majoritaires et de pénaliser la croissance à long terme.
4. **Traitement sélectif ciblé au pâturage** : Plutôt que de traiter tout un lot de génisses, l'identification des animaux «résilients» est recommandée. Le suivi du GMQ reste l'indicateur technique le plus fiable pour distinguer les animaux décrocheurs de ceux capables de supporter la charge parasitaire sans affecter leurs performances de croissance.
5. **Pilotage au retour à l'étable** : Le traitement hivernal doit s'appuyer sur des marqueurs objectifs. Chez les laitières, la production est l'indicateur clé. Chez les génisses, le traitement ne doit être déclenché qu'en présence de signes cliniques ou de marqueurs biologiques. Cela concerne des taux de pepsinogènes sanguins élevés, une faible croissance ou en retard par rapport au reste du lot, un poil terne, de l'amaigrissement voire des diarrhées.

Source : PLM

Apport de méthionine

La supplémentation en méthionine rumino-protégée est un levier reconnu pour soutenir la production laitière, le taux protéique ou encore le rôle hépato-protecteur. Cependant, la gestion de la méthionine nécessite de bien distinguer deux modes d'action : la méthionine protégée, qui agit au niveau de l'intestin, et les analogues de méthionine, qui agissent prioritairement dans le rumen. Bien que ces deux formes soient souvent complémentaires, leur utilisation ne doit pas être une priorité immédiate. Avant d'envisager cette supplémentation, il est impératif de se concentrer sur les fondamentaux en levant les facteurs limitants, tant au niveau du bâtiment que de la ration de base, afin d'optimiser le fonctionnement du rumen. Ce n'est qu'une fois la cohérence globale et l'équilibre entre apports et besoins assurés que l'ajustement devient pertinent. Toutefois, son efficacité dépend d'une mise en œuvre rigoureuse et articulée autour de plusieurs piliers techniques :

Garantir l'intégrité de la protection (Rumino-protection)

Pour agir au niveau de l'intestin, la méthionine doit franchir le rumen sans être dégradée. Fragilité technologique : l'enrobage est sensible aux contraintes mécaniques. Il est conseillé de limiter les manipulations excessives et les temps de mélange avec le support (idéalement < 1 minute). En ce qui concerne le support de mélange, il vaut mieux privilégier des supports organiques (soja, colza) plutôt que minéraux, ces derniers étant plus abrasifs pour la protection de l'acide aminé.

Respecter le ratio lysine / méthionine (Ratio 3:1)

L'apport de méthionine ne doit pas être raisonné de manière isolée mais en équilibre avec la lysine métabolisable. La ration globale doit viser un ratio de 3 pour 1 (soit environ 210 g de lysine pour 70 g de méthionine métabolisable). L'utilisation d'un logiciel de rationnement précis est indispensable pour évaluer les fractions dégradables et métabolisables de chaque acide aminé.

Sécuriser l'équilibre énergie / protéine

Avant toute supplémentation, le fonctionnement du rumen doit être optimisé. Un manque d'énergie disponible peut conduire les microbes du rumen à détourner et «casser» les acides aminés pour produire de l'énergie, rendant la supplémentation inefficace. Ce risque est particulièrement élevé en début de lactation où les besoins sont au maximum. Une attention particulière doit être portée à la dégradabilité des différentes fractions (fibres, matières grasses, protéines) pour assurer une synchronisation des apports.

En résumé, la méthionine protégée est un «finisseur» de ration. Elle ne peut exprimer son potentiel que si les facteurs limitants de base (confort, énergie, équilibre azoté etc) sont préalablement maîtrisés.

Source : PLM



Source: PLM



Désherbage localisé à l'eau bouillante

La start-up allemande TiefGrün a développé un prototype de désherbage localisé destiné aux cultures en ligne et en planches à haute valeur ajoutée (betteraves, carottes, oignons, panais). Cette solution, compatible avec l'agriculture biologique, repose sur l'utilisation d'eau chauffée à 95°C pour détruire mécaniquement les adventices sans recours aux produits phytosanitaires. En ce qui concerne le fonctionnement de la machine, le système embarque une intelligence artificielle capable de distinguer les adventices de la culture de rente, même à un stade de développement précoce (détection « vert sur marron »).

- Le logiciel identifie la position de chaque plante.
- Il transmet les coordonnées au processeur qui déclenche la pulvérisation.
- Le taux de précision de l'identification est actuellement évalué à 95 %.

Le processus d'action du dispositif réside dans l'application simultanée de deux types de jets, un de destruction et un de protection, avec une précision de 5 mm :

1. Action thermique : L'adventice reçoit de l'eau à 95°C sous haute pression. La température maintenue au-dessus de 70°C lors du contact provoque la coagulation des protéines et la mort de la plante en quelques minutes.
2. Protection de la culture : En même temps, un jet d'eau froide est pulvérisé sur la plante cultivée pour prévenir tout dommage lié à la chaleur environnante.

L'appareil avance à une vitesse de 2 km/h, permettant un débit de chantier d'environ 0,6 ha/h et grâce à un système d'éclairage intégré pour les caméras, la machine peut fonctionner 24h/24. L'avantage environnemental mis en avant par la

start-up est l'absence de produits chimiques qui permet une utilisation à proximité immédiate des habitations et des points d'eau.

En ce qui concerne l'investissement, le prix de vente annoncé pour la machine complète est de 125 000 euros, l'eau étant le seul consommable requis. L'entreprise annonce qu'elle présentera son prototype lors de salons européens de l'agriculture biologique.

Source : La France Agricole



Source : LaFranceAgricole



Dérogations phytosanitaires

Le ministère de l'Agriculture a accordé une dérogation de 120 jours pour l'utilisation de l'aphicide Verseon de BASF, à base de dimpropridaz, sur les betteraves. Ce produit, testé par l'ITB, montre une efficacité comparable à Teppeki (flonicamide) contre les pucerons verts, avec des taux d'efficacité entre 65 et 89 %. Cette autorisation est valable jusqu'au 2 juillet 2026. Le traitement doit être appliqué à une dose maximale de 0,2 l/ha, entre les stades BBCH 11 (première paire de feuilles visible : non étalées et de la grandeur d'un pois) et BBCH 49 (la racine de la betterave atteint sa taille de récolte). À cela s'ajoute également une dérogation de Movento, produit contre les pucerons, vecteurs de la jaunisse sur betterave. Cette dérogation est valable jusqu'au 13 juillet 2026. Les conditions d'emploi pour l'année sont de deux applications à 10-14 jours d'intervalle, à une dose de 0,45 l/ha entre les stades 2 feuilles à couverture des rangs (BBCH 12 à 39). Rappel : Le fongicide Meltop One (fenpropidine) est homologué sur betterave pour la campagne 2026 à la dose de 0,5 l/ha avec une seule application à BBCH 39. Les essais ITB montrent qu'utilisé en association avec du tétraconazole (Timbal EW), il renforce la lutte contre la cercosporiose et la rouille.

Source : ITB

Accord de libre-échange UE-Australie

Le 24 mars 2026, l'Union européenne et l'Australie ont finalisé les négociations d'un accord de libre-échange qui prévoit l'ouverture progressive du marché européen aux produits australiens sur dix ans. Les filières de la viande rouge sont les plus impactées avec des quotas de 30 600 tonnes pour la viande bovine et 25 000 tonnes pour l'ovine. Bien qu'une partie de ces volumes soit conditionnée au critère « nourri à l'herbe », les interprofessions françaises (Interbev, FNB) dénoncent une distorsion de concurrence majeure, liée aux coûts de production australiens trois fois inférieurs et à des normes sanitaires moins strictes (hormones, antibiotiques).



L'accord inclut également des contingents pour le sucre (35 000 t), le riz et les produits laitiers. En contrepartie, l'UE obtient la suppression des droits de douane sur ses exportations de vins et fromages, ainsi que la protection de près de 165 Indications Géographiques (IG), malgré des clauses d'antériorité pour certains termes comme la Feta ou le Gruyère. Pour sécuriser les producteurs européens, une clause de sauvegarde a été intégrée pour freiner les importations en cas de chute brutale des prix. Malgré l'opposition de la France, l'accord semble en voie de ratification, l'Irlande ayant rejoint le camp des partisans du texte.

Source : Réussir

Non-suspension du MACF et aide sur le GNR

Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026, vise à compléter le marché carbone européen en imposant un prix carbone aux produits importés pour éviter les fuites de carbone et inciter les pays tiers à se décarboner. Il concerne des marchandises comme l'aluminium, l'acier, le ciment, les engrais azotés, l'hydrogène et l'électricité. Face aux critiques reçues, la Commission a proposé des mesures comme la suspension des droits de douane sur les engrais et un plan d'action pour des pratiques agricoles durables, mais a finalement écarté la suspension rétroactive du MACF pour les engrais. Les Chambres d'agriculture alertent sur l'impact du MACF sur le coût des engrais et les augmentations des prix par les importateurs.

Lors de son intervention au 80^e congrès de la FNSEA à Caen le 2 avril, Annie GENEVARD explique avoir réitéré sa demande de suspension du MACF pour les engrais le 30 mars dernier devant la Commission européenne. La ministre française a annoncé le ralliement de treize États membres à la position française, dénonçant les revirements de la Commission européenne. « La question est posée politiquement, je ne lâche rien », a-t-elle déclaré. Cette déclaration s'est déroulée dans un climat de forte attente, puisque la ministre est accueillie par des pancartes « GNR » brandie par l'assistance. En cause, la mesure d'exonération totale du droit d'accise sur le GNR agricole pour le mois d'avril 2026, jugée insuffisante.

Sources : Réussir, Entreprises.gouv.fr, Chambre d'Agriculture



Marché des engrais



Solution azotée : Confirmation de la tendance haussière avec une envolée des cours. Dépassement désormais effectif de la barre des 400€/t. Le marché s'établit actuellement à 465 €/t départ Rouen.



Ammonitrate : Les tarifs poursuivent leur augmentation. L'ammonitrate 33.5 est affiché à 555 €/t et l'ammonitrate 27 à 465 €/t en rendu culture.



Urée : L'urée continue de voir son prix s'envoler, atteignant 760 €/t rendu vrac en départ La Pallice.

Le marché entre dans une phase de nervosité extrême où les prix, déjà sur des sommets, intègrent une «prime de guerre» liée au Moyen-Orient. En parallèle, l'offre se contracte sous l'effet de décisions politiques fortes : la Russie suspend ses exportations de nitrate d'ammonium pour un mois, tandis que OCP Group ralentit sa production pour piloter les volumes mondiaux. Cet effet de ciseaux devient critique pour les exploitations : le coût de l'unité d'azote s'envole (entre 1,52 €/u pour l'ammonitrate 33.5 et 1,72 €/u pour l'urée) alors que le prix du blé ne suit pas, durcissant l'impasse économique pour la campagne à venir.

Source : Agryco

Marché des céréales



Blé tendre meunier standard rendu Rouen

193,00 €/t

Blé tendre meunier rendu La Pallice

192,50 €/t

Conséquences de la guerre au Moyen-Orient.

Conséquences du coût des travaux sur les grandes cultures (GNR et engrais).



Orge fourragère rendu Rouen

191,00 €/t

Bonnes conditions de culture en France.



Colza rendu Rouen

502,00 €/t

Interrogations dans l'UE sur les mises en jachère potentielles au lieu de semer du colza de printemps.



Maïs rendu La Pallice

198,00 €/t

Hausse du coût des facteurs de production en lien direct avec la guerre au Moyen-Orient.

Sources : La Dépêche - Le Petit Meunier

Marché animal

Vache Mixte O 3 entrée abattoir	6,86 €/kg
Vache Lait O 3 entrée abattoir	6,54 €/kg
Vache Lait P 3 entrée abattoir	6,48 €/kg
Veau mâle laitier 45-50 kg	286 €/tête
Veau mâle croisé laitier	502 €/tête

Sources : Réussir Les Marchés

Marché des tourteaux

Tourteaux de soja départ Montoir	375,00 €/t
Tourteaux de colza départ Montoir	258,00 €/t
Luzerne déshydratée départ Marne	205,00 €/t
Blé tendre fourrager rendu Ile-et-Vilaine	188,50 €/t

Sources : Réussir Les Marchés